



INFORMATION PRESSE

Bonneville (Haute-Savoie), le 17 novembre 2025

A40 - Autoroute Blanche (Haute-Savoie)

Tunnel du Vuache : la réouverture du tube en direction de Chamonix est prévue ce mardi 18 novembre, après cinq mois de rénovation

Fermé depuis le 11 juin suite à l'incendie d'un poids lourd, le tube en direction de Chamonix rouvrira le mardi 18 novembre à 6 heures. Après cinq mois de lourds travaux, le tunnel du Vuache est désormais complètement accessible au trafic léger et lourd, sur deux voies par sens de circulation. Conscientes de la gêne occasionnée, les équipes ATMB ont œuvré jour et nuit pour mener ces réparations le plus rapidement possible, dans le strict respect des exigences de sécurité.

Les équipes ATMB remercient les entreprises sous-traitantes pour leur mobilisation rapide dans ces conditions exceptionnelles.

Les équipes d'ATMB remercient les automobilistes, chauffeurs routiers, entreprises locales, habitants et élus des communes riveraines pour leur patience face au report du trafic sur le réseau secondaire.

Les conditions de sécurité sont réunies pour une réouverture du tunnel le 18 novembre à 6 heures

Durant deux semaines de tests, nos techniciens, équipes du PC Sécurité trafic et experts ont procédé aux vérifications de performances de l'ensemble des équipements. Ces dernières sont désormais à la hauteur des exigences de sécurité. Elles permettent la bonne application de toutes les procédures de sécurité en cas d'événement à l'intérieur du tunnel : panne, accident, incendie, etc.

A l'issue de ces contrôles, la Préfecture de Haute-Savoie a pu donner son accord pour la réouverture de l'ouvrage.

Une dernière nuit de fermeture est nécessaire ce lundi 17 novembre de 20h30 à 6h, afin de permettre aux équipes du centre d'exploitation d'Eloise de lever l'ensemble des balisages lourds. Ils avaient été montés dès le lendemain de l'incendie afin d'orienter le trafic sur une seule voie par sens, puis d'interdire totalement le trafic aux poids lourds.

Aussi, dès le mardi 18 novembre à 6 heures, les conducteurs pourront à nouveau emprunter le tube réparé. Le tunnel du Vuache sera accessible à tous les véhicules légers et poids lourds, y compris le transport de matières dangereuses.

« Les équipes d'ATMB remercient les automobilistes, chauffeurs routiers, entreprises locales, habitants et élus des communes riveraines pour leur patience.

Conscientes de la gêne occasionnée, les équipes ont œuvré pour mener cette réparation le plus rapidement possible, dans le strict respect des exigences de sécurité pour tous : collaborateurs ATMB et entreprises sous-traitantes », commente Christophe Dubois, directeur du réseau et de l'environnement.

Deux volets majeurs de réparation : le génie civil et les équipements de sécurité

Depuis cinq mois, les équipes ATMB et leurs sous-traitants ont œuvré nuit et jour pour mener de lourdes réparations sur le tube endommagé par l'incendie d'un poids lourd le 11 juin dernier.

Après trois semaines d'investigations des experts liés aux assurances du véhicule incendié, les équipes ATMB ont eu l'autorisation d'intervenir dans le tunnel. Leur première étape a été de nettoyer et d'assainir le tube sur une distance de 700 mètres. Cette action a été menée durant trois semaines.

Puis, les réparations ont porté sur deux volets principaux :

- la réparation de la voûte en béton, endommagée sur une cinquantaine de mètres,
- le remplacement des 228 équipements essentiels à la sécurité des conducteurs sur une distance de 700 mètres : ventilation, éclairages, caméras, signalisations, capteurs atmosphériques, chemins de câbles, éclairages, coffrets pompiers, caméras, armoires électriques, câbles rayonnant pour la radio d'exploitation, etc.

Concernant le génie civil, dès juillet, la phase de diagnostics, de carottage et d'analyses en laboratoire a été lancée sur les 50 mètres de voûte touchés par l'incendie. C'est un travail qui a pris plusieurs semaines, jusque fin août.

Elle a permis de déterminer jusqu'à quelle profondeur le béton était endommagé. Sur cette base, l'entreprise chargée des travaux a pu être désignée début septembre et a commencé le chantier le 15 septembre dernier. La purge, c'est-à-dire l'enlèvement par fraisage du béton abîmé sur une profondeur allant jusqu'à 20 cm, a duré deux semaines.

Puis, de fin septembre à mi-octobre, la pose du béton pour reconstituer la voûte a été réalisée. L'ensemble du génie civil sur cette cinquantaine de mètres a été refait, y compris les trottoirs, l'assainissement, la chaussée, etc. Les équipes ont travaillé sur deux postes en journée, soit 16 heures, six jours sur sept.

A l'issue, la zone de l'incendie réparée sur son génie civil sur 50 mètres a pu être libéré pour laisser la place aux techniciens de maintenance d'ATMB. Ces derniers viennent d'achever la pose de tous les équipements de sécurité nécessaires sur cette zone.

Le vendredi 31 octobre, une nouvelle chaussée neuve a été posée.

Concernant les équipements, dès la phase de nettoyage fin juillet, les techniciens de maintenance d'ATMB ont démonté tous les équipements endommagés sur 700 mètres en vue de leur remplacement successif par des équipements neufs ou en réserve. Ces derniers, même s'ils n'étaient pas directement sur la zone de feu, ont souffert des fumées et de la chaleur et ont dû être changés sur une distance de 700 mètres.

La pose des 228 équipements neufs, leurs raccordements en énergie et en fibre optique ainsi que leurs réglages, s'est déroulée jusqu'à aujourd'hui, au fil de leur réception par les différents fournisseurs. Cinq kilomètres de câble ont été déployés.

Certains délais de remplacement ont été très longs comme les armoires électriques et les panneaux lumineux de signalisation au-dessus des voies qui ont réceptionnés ces derniers jours.

A chaque étape clé de remplacement, des tests de fonctionnement se sont déroulés sur place, mais également depuis le PC Sécurité trafic de Bonneville, chargé de les piloter à distance.

A propos d'ATMB :

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40). Elle s'est également vu confier la Route Blanche (RN205) en 2010.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier[atmb].net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Suivez-nous



www.atmb.com